

## **L'ANSM appelle à la vigilance face aux applis mobiles**

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-05-08 01:32:54 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) diffuse de nouvelles recommandations face à l'explosion des applications mobiles en santé.

Selon l'agence, un grand nombre d'applications sont des dispositifs médicaux ou des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro, et qu'elles doivent par conséquent porter le marquage CE et faire l'objet d'une surveillance par l'ANSM.

Les fournisseurs, et particulièrement les sites de vente en ligne, ne font pas la différence entre applications destinées à l'accès des données de santé (glycémie, rythme cardiaque...) et applications ayant une finalité médicale (diagnostic, prévention, observance...). C'est pour cette raison que l'ANSM recommande la plus grande vigilance au public et préconise de s'adresser aux professionnels de santé avant d'opter pour une application fiable et une utilisation sécurisée, plus particulièrement quand l'application permet un autodiagnostic, un traitement sans avis médical ou encore le suivi d'une maladie chronique.